



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



ENSEIGNEMENT
AGRICOLE PUBLIC
DE NORMANDIE

CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION ARBORISTE ÉLAGUEUR

Objectifs de la formation

Le titulaire du diplôme est formé au métier d'élagueur. Pour cela, il apprend à effectuer des choix techniques sur l'entretien, la consolidation des arbres, massifs ou haies. Il.elle est capable d'abattre ou de démonter des végétaux encombrants ou dangereux.

Enfin, il.elle sait diagnostiquer l'état de l'arbre ou plantation et proposer une solution d'intervention.

Lieux de la formation

Horti pôle Evreux
CFA & CFPPA
www.eapevreux.fr

NaturaPÔLE
Campus Hortithèque
CFA & CFPPA de Fauville
www.naturapole.fr



APPRENTISSAGE &
FORMATION CONTINUE

DURÉE 1 an

CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION **ARBORISTE ÉLAGUEUR**

CONTENU DE LA FORMATION

Définir une stratégie d'intervention

- Réaliser un diagnostic sur l'état de l'arbre
- Élaborer un plan d'intervention

Mettre en œuvre des techniques d'accès au poste de travail

- Utiliser des techniques d'accès au houppier
- Se déplacer dans un arbre

Réaliser des interventions techniques sur les arbres

- Réaliser des opérations d'entretien et de consolidation
- Réaliser des opérations de suppression

DÉBOUCHÉS MÉTIERS

L'élagueur.se travaille dans une entreprise spécialisée en élagage ou travaux forestiers, chez un paysagiste ou au sein d'un service espaces verts d'une collectivité territoriale.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être âgé de 16 à 29 ans

Accessible aux candidats titulaires :

- d'un baccalauréat professionnel pour les spécialités du secteur de l'aménagement
- d'un brevet professionnel (BP) pour les options du secteur de l'aménagement
- d'un brevet de technicien supérieur agricole (BTSA) pour les options du secteur de l'aménagement

Admission après tests et entretien



Admission étudiée au cas par cas.